

TERRITOIRE

VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE n° 13
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT Printemps 2022

DOSSIER

POUR UNE AGRICULTURE FORTE ET DURABLE

P.7



www.cc-vallee-herault.fr

DU 18 AU 22 MAI,
LA VALLÉE DE L'HÉRAULT
FÊTE LA NATURE

P. 17

GRAND SITE DE FRANCE,
UN PLAN POUR
NOS PAYSAGES

P. 20



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

7

DOSSIER
Pour une agriculture
forte et durable

4

L'ACTU
Les nouvelles
du territoire

12

PORTRAITS
M. Demaizière | P. Montoya

14

VIVRE À
La Boissière

16

EN ACTION
Les services
et les projets

25

ACTEURS
Les initiatives et actualités
sur le territoire

ÉDITO

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT, TERRITOIRE D'ENGAGEMENT

Je ne peux démarrer mon propos sans parler du contexte international et de la situation en Ukraine. Cette crise majeure, humanitaire, politique et économique, touche l'Union européenne de plein fouet. La guerre est au cœur de l'Europe. Ce sont nos démocraties que l'on veut réduire à néant, nos libertés, l'essence même de ce que nous sommes.

La démocratie est au cœur de notre projet de territoire où elle représente le premier des trois D, des trois défis, car la démocratie citoyenne est un défi permanent.

La démocratie est ici participative et les citoyens s'emparent volontiers des grands dossiers et des grands projets pour faire entendre leur voix. Nous écoutons leurs avis et nous essayons de répondre à leurs exigences de transparence et d'échange. L'écoquartier va naître de cette démocratie participative que nous souhaitons active.

En démocratie, chaque citoyen a des droits mais il a aussi des devoirs. Il porte lui aussi la responsabilité de la chose publique : respect des règles et des autres, engagement dans la bonne marche de la communauté, solidarité.

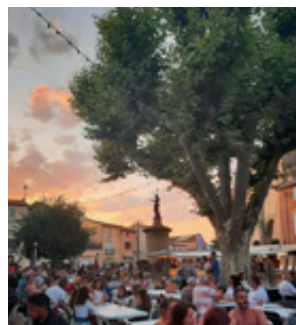
Il me paraît évident que vous trouverez au travers de ce magazine de multiples exemples qui soutiennent mes propos : de la solidarité envers les agriculteurs touchés par le gel d'avril dernier, envers les entreprises affectées par le covid, de l'engagement citoyen avec l'Atlas de la biodiversité pour la défense de l'environnement, de la responsabilité avec le contrat de rivière et tant d'autres.

Notre démocratie est représentative, mais chacun de ceux que vous avez élus a à cœur de répondre à vos attentes et de ne pas se couper de vos remarques et de vos critiques. Nous œuvrons ensemble dans l'intérêt du territoire.



Jean-François Soto

Président de la Communauté
de communes
Vallée de l'Hérault



28

AQUÌ
La page Occitane
de votre mag



29

**D COMME...
DURABLE**
Zéro Phyto | Week-end nature



31

EN PRATIQUE
Contacts,
services, horaires...



TERRITOIRE n°13 - Printemps 2022
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr
Directeur de la publication : Jean-François Soto, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : agents et partenaires de l'intercommunalité - **Rédaction en chef** : Gilles Cohen - **Rédaction et mise en page** : Pauline Bousquet, avec la contribution de Saskia Leblon & Calandreta La Garriga à Gignac - **Photo de couverture** : V. Bartoli - CCVH - **Conception maquette** : Sedicom - **Impression** : ImpAct Imprimerie, Saint-Gély-du-Fesc.
Dépôt légal : avril 2022. ISSN : 2649-5333 (imprimé) - 2778-0325 (en ligne).
Territoire est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



FACEBOOK

+7 457
personnes
aiment ça

SUIVEZ-NOUS



Communauté de communes
Vallée de l'Hérault



Ukraine, tous solidaires

Symbolisé par le **drapeau bleu et jaune** qui flotte sur la façade de l'intercommunalité et la **reprise de l'hymne national Ukrainien** par les élèves-musiciens de l'ensemble à vent de l'école de musique intercommunale, l'élan de solidarité avec l'Ukraine a été remarquablement suivi en vallée de l'Hérault. Les dons collectés dans les communes, grâce à la générosité de tous, ont été regroupés et triés au **lycée agricole de Gignac** *(photo)*.

Parmi les nombreux gestes de solidarité, nous voulons saluer celui de deux agents de la communauté de communes, **sapeurs-pompiers volontaires**, qui ont fait partie de deux groupes de pompiers français bénévoles partis en mars pour accueillir les réfugiés à la frontière entre l'Ukraine et la Pologne.



www.cc-vallee-herault.fr/Actualités
Retrouvez la vidéo des élèves-musiciens de l'école de musique sur : www.facebook.com/ECOLEMUSIQUEVALLEEHERAULT

PARTENARIAT

Collaborer avec la métropole

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault va prochainement signer un **contrat de réciprocité avec Montpellier Méditerranée Métropole** pour formaliser leurs collaborations déjà existantes et envisager de nouveaux projets communs. Approuvé au mois de mars par les conseillers communautaires et métropolitains, le contrat porte quatre axes majeurs, pour favoriser les **mobilités** entre les deux territoires et limiter leur **impact environnemental**, pour impulser un développement économique partagé, pour développer un tourisme de qualité ou encore favoriser les découvertes patrimoniales et culturelles.



www.cc-vallee-herault.fr/Actualités



Les mobilités et la liaison avec la métropole de Montpellier sont un enjeu majeur du contrat de réciprocité (perspective du futur Pôle d'échanges multimodal à Gignac).



Pont de Lagamas : les 3,5 tonnes ne passeront plus !

Au mois de mars, le Département a mené une opération sur le pont suspendu de Lagamas qui relie le village à Gignac par la route départementale 9. L'ouvrage de 116 mètres de long, ouvert il y a plus de cent ans, présente une **fragilité due à la corrosion** observée en différents points (câbles, structure métallique...).

Ainsi, pour la sécurité de tous, le passage des véhicules lourds a dû être limité en tenant compte des résultats de l'étude de portance. Les services du Département ont assuré la pose d'un portique et de signalisation afin de **barrer l'accès aux véhicules de plus de 2,80 mètres et de plus de 3,5 tonnes** auxquels le passage sur le pont était déjà interdit auparavant.



Fêtons le vin et le terroir



La communauté de communes invite les amateurs de vin et de bonnes choses à venir **déguster et acheter les vins médaillés** lors de la 35^e édition du Concours des vins de la vallée de l'Hérault. Vous avez **rendez-vous le 11 juin** dès 18h sur la place de la Pradette à **Saint-Bauzille-de-la-Sylve**, à l'occasion de l'événement "Vinissime" (anciennement appelé "Place au vin").

Dégustation-vente de vins, produits de bouche, animation musicale, et même ascension en montgolfière (sous réserve de la météo) sont prévus !



www.vins-vallee-herault.fr

Prix du verre donnant accès aux dégustations : 3€

Prix unique du verre servi au verre : 3€

Réservez votre ascension en montgolfière sur :

reservation.saintguilhem-valleeherault.fr



Aides à l'immobilier : un nouveau bénéficiaire

La communauté de communes a accordé en janvier une nouvelle aide à l'immobilier d'entreprise à Passion Métal, société de serrurerie, métallerie et ferronnerie qui va s'installer aux Treilles à Aniane. **L'aide de 7 751 €** porte sur l'acquisition d'un terrain et la construction de locaux professionnels.

Depuis la mise en place des règlements d'aides à l'immobilier d'entreprises, l'intercommunalité a **soutenu 24 demandeurs** pour un montant total d'aides de **472 146 €**, générant un effet levier de 617 274 € de la Région. Pour améliorer l'efficacité des aides, l'intercommunalité a consulté les communes et les entreprises et ont modifié les règlements. Parmi les modifications réalisées, les **exploitations agricoles primaires**, précédemment exclues, sont éligibles depuis le mois de février *(infos p.9)*.



[www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre/Implanter/Aides à l'immobilier d'entreprises](http://www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre/Implanter/Aides%20a%20l'immobilier%20d'entreprises)



Montpellier métropole, future capitale européenne de la culture ?

La vallée de l'Hérault **soutient la candidature de Montpellier métropole** à la Capitale européenne de la culture 2028, aux côtés de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault, de Sète Agglopôle et d'autres collectivités.

Jean-François Soto, président de la communauté de communes, et Claude Carceller, vice-président à la culture, représentaient notre territoire au lancement officiel de la candidature le 31 mars à l'Opéra Comédie à Montpellier *(photo)*.



www.montpellier2028.eu

Du nouveau dans les parcs d'activités économiques

La communauté de communes souhaite la bienvenue aux **10 entreprises et services** qui rejoignent les parcs d'activités économiques du territoire. Le parc des Treilles à Aniane compte sept nouveaux arrivants : siège du Mas Laval, production et négoce de vin, Medyxxel, société de secrétariat et services médicaux, cabinet de chirurgiens dentaires, les garages Motrio top garage et Raph Moto service, l'étude notariale Pla-Chevalier et Juzon, et Cécile Ferrandi, chocolaterie. À Montarnaud, le parc La Tour accueille l'entreprise Revêtement carrelage moderne. Enfin, Maman Naturelle s'installe au sein de l'écoparc cœur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis.



www.cc-vallee-herault.fr/Entreprendre/Implanter



SPORTS

Championnat de France d'équitation de travail



Avec le soutien de l'intercommunalité, le Domaine équestre Les Trois Fontaines, au Pouget, organise le **championnat de France d'équitation de travail et de tradition les 11 et 12 juin**. C'est la troisième fois que le domaine organise un championnat de cette discipline. Épreuves de reprise de travail, de maniabilité et de tri de bétail sont au programme.



www.facebook.com/eventing.lepouget

TOURISME



Un territoire récompensé pour la qualité de son accueil

L'Office de tourisme intercommunal (OTI) St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault s'est engagé dans la démarche de **renouvellement du label Vignobles & Découvertes** au printemps 2022. Celui-ci reconnaît la qualité de l'offre d'une destination touristique et viticole. Il sera attribué pour trois ans au Pays Cœur d'Hérault. Début 2022, avec son score d'audit de 91,89 %, l'OTI a obtenu le renouvellement de la **marque Qualité Tourisme™**, seule marque d'État attribuée pour trois ans aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations.



MOBILITÉ



Testez le vélo électrique



Du 1^{er} au 29 juin, c'est le mois du Vélo. Avec le Département et l'intercommunalité, testez gratuitement l'un des **10 vélos à assistance électrique (VAE)** pour une durée d'une semaine au plus. Essayez-le en situation réelle, pour vos trajets du quotidien. Si vous êtes satisfait, vous n'avez plus qu'à profiter des **aides à la mobilité** cumulables du Département, de la Région et de l'État pour investir. Animations marquage, atelier d'auto-réparation ou encore stage de remise en selle sont aussi au programme.



Prêt de VAE, s'inscrire via attractivite.territoriale@cc-vallee-herault.fr
[www.cc-vallee-herault.fr / Actualités et Agenda - monvelo.herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr/Actualites-et-Agenda-monvelo.herault.fr)

CULTURE

Vers une année théâtrale

Pièces de théâtre, lectures, ateliers, la troupe Théâtre Populaire Vallée de l'Hérault (TPVH) renouvelle son offre pour des représentations toujours plus variées. Parmi les nouveautés, on trouve "*Le complexe du dindon*" d'après Georges Feydeau ou "*Parle-moi d'amour*" de Philippe Claudel. En 2021, 17 communes du territoire ont accueilli **47 représentations**. Cette année, elles sont déjà 12 à avoir accueilli l'un des spectacles du catalogue. Les municipalités du territoire souhaitant également programmer un spectacle dans leur commune peuvent se rapprocher de TPVH.

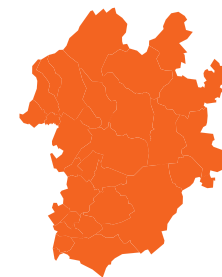


"Douze hommes en colère", Le Pouget.



Facebook : [@tpvh.lapage](https://www.facebook.com/tpvh.lapage)
tpvh34000@gmail.com
[www.cc-vallee-herault.fr / Agenda](http://www.cc-vallee-herault.fr/Agenda)

DOSSIER



► **Maintien des paysages agricoles, accompagnement des transitions climatiques, environnementales, numériques, soutien aux exploitants, promotion et commercialisation, le développement d'une agriculture durable constitue le premier objectif du projet de territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.**

► **10 850 ha de surface agricole utile (SAU), dont 5 820 ha de vignes en vallée de l'Hérault**

► **850 exploitations agricoles**

► **Agriculture biologique : 20% de la surface agricole et 14% des exploitations**

► **1 objectif stratégique majeur du projet de territoire**

► **1 conseiller délégué et 1 chargée de mission dédiés**

► **200 000 € d'aides de la communauté de communes (fonds de solidarité et exonération de la taxe sur le foncier non bâti)**

► **Révision des aides à l'immobilier d'entreprise**

► **10 000 € pour le dispositif AgriPredict**

► **Adhésion à la plateforme Agrilocal 34**

► **Retrouvez le témoignage de la paysanne boulangère Mélody Hesse d'Alzon en page 8.**

POUR UNE
AGRICULTURE
FORTE ET DURABLE



VENDÉMIAN
David Ferrando,
oléiculteur,
Le Rocher des fées

« J'ai créé et je développe depuis 2008 Le Rocher des fées, **projet agricole atypique à taille humaine** où nous récoltons essentiellement les fruits de nos **2 000 oliviers**. En cours de labellisation Vignobles & Découvertes et certifiée à Haute valeur environnementale, mon exploitation va de la culture à la vente, en passant par la transformation des produits, notamment avec notre moulin à huile.

Nous vendons nos **huiles, pâtes d'olives et tapenades** (qu'il est possible de commander en ligne) sur place et au sein de la boutique de producteurs de Clermont l'Hérault.

Pour proposer une **offre agrotouristique**, nous avons créé un lieu dédié à l'accueil de groupes et de journées thématiques telles que "Le printemps au pays de Max Rouquette" qui aura lieu le 22 mai et sensibilisera à la culture occitane par des animations et spectacles dans une ambiance festive, ludique et gourmande.

La communauté de communes a soutenu cette démarche en nous octroyant une **aide à l'immobilier d'entreprise**. Ce soutien à la fois moral et financier est bienvenu !

lerocherdesfees.fr - **f @rocher.des.fees**
06 62 60 07 91 - Rue des Pins à Vendémian

8



LE POUGET
Mélody Hesse
d'Alzon, paysanne
boulangère

« Ayant grandi dans la ferme familiale, j'ai découvert très tôt l'agriculture, et j'ai appris le métier du pain auprès d'une autre paysanne boulangère. C'est elle qui m'a donné l'idée de **faire mon propre pain**, en me formant avec le vieux four à bois de Cournonsec.

Aujourd'hui, je cultive mon blé, je le transforme en farine à l'aide d'un moulin Astrié, c'est un moulin à meule de pierre, puis, au fournil, **je pétris mon pain au levain à la main** et le fais cuire dans un four à bois.

Trois fois par semaine, je dépose ma production à l'Escale Locale où je tiens des permanences.

Je participe régulièrement aux marchés nocturnes estivaux et autres fêtes dans tout le département. Les amateurs de pain à l'ancienne peuvent également venir à ma rencontre à la Ferme de Meli Melo durant l'événement portes ouvertes **"De ferme en ferme" organisé les 23 et 24 avril** par le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - Civism.

À l'avenir, j'aimerais proposer l'accueil de scolaires pour leur faire découvrir le circuit de fabrication et de transformation, **du grain au pain**, et leur présenter mes poules et mes lapins !

Ferme de Meli Melo, domaine de l'Estang, Le Pouget
f @Melimelo2saveurs - 07 81 42 02 88
L'Escale Locale, av. Pierre Mendès France,
espace Cosmo à Gignac - 04 67 66 38 84

DOSSIER

POUR UNE AGRICULTURE
FORTE ET DURABLE



La Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est appuyée sur le projet agricole départemental pour faire une place de choix à la filière de l'agriculture dans son projet de territoire. Depuis 2020, sous la coordination de Grégory Bro, conseiller délégué à l'agriculture, lui-même viticulteur, l'intercommunalité s'est engagée dans l'élaboration d'une stratégie agricole ambitieuse, au service des exploitants de son territoire.

Fin 2021, une chargée de mission dédiée a également été recrutée, une manière de réaffirmer le soutien de la communauté de communes et des élus aux agriculteurs.

Ce dossier vous propose de découvrir les actions mises en place ou soutenues par l'intercommunalité et de porter un regard sur l'agriculture à travers les témoignages d'agriculteurs locaux.

SE PROJETER DANS UNE AGRICULTURE DURABLE

► Un projet alimentaire durable

La communauté de communes participe au Projet alimentaire territorial démocratique, durable et décloisonné du Pays Cœur d'Hérault qui porte une volonté d'**agir collectivement** sur la valorisation du foncier non urbanisé, sur la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, sur la solidarité et la coopération entre acteurs de la chaîne alimentaire (*plus d'info dans le mag Territoire #12, p.25*). Parmi les actions menées, un recensement des **pratiques agro-écologiques** est en cours et sera partagé avec les producteurs et habitants.

SOUTENIR LES AGRICULTEURS EN TEMPS DE CRISE

► Un fonds de solidarité exceptionnel

Suite à la gelée du mois d'avril 2021 qui a causé d'importants dégâts sur les récoltes des agriculteurs (taux de perte moyen en vallée de l'Hérault de 51 %), le Département a mis en place un fonds de solidarité. La communauté de communes l'a abondé à hauteur de **50 000 €**. 38 caves particulières, 9 caves coopératives et 6 arboriculteurs (soit 53 dossiers) vont pouvoir en bénéficier au printemps 2022.

► L'exonération de la taxe sur le foncier non bâti

En complément de sa participation au fonds de solidarité départemental, l'intercommunalité exonérera à l'automne 2022 les agriculteurs de sa part annuelle sur la **taxe foncière des propriétés non bâties**, pour un montant estimé à 150 000 €.



Les fruits et légumes de saison récoltés par le maraîcher Charles Cadenas sont vendus le samedi matin lors du marché traditionnel de Gignac.

ACCOMPAGNER LES EXPLOITANTS

► Des aides à l'immobilier d'entreprise adaptées

Compétente en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises, la communauté de communes a révisé ses règlements d'aides afin qu'ils soient accessibles et **adaptés aux exploitants** en agriculture primaire souhaitant investir sur le territoire par l'acquisition de parcelles ou la construction de bâtiments d'exploitation pour leur activité.

► Un accompagnement à l'installation

L'intercommunalité accueille les porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur le territoire et assure leur mise en relation avec les partenaires institutionnels ou techniques pouvant leur apporter des réponses.

► Un service à l'écoute des agriculteurs

Les exploitants sont invités à prendre contact avec le service développement économique **dès la phase de définition** de leur projet d'installation ou de demande d'aide, avant tout engagement de dépenses (*économie@cc-vallee-herault.fr* - infos sur *cc-vallee-herault.fr / Entreprendre / Implanter*).

SOUTENIR ET ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS AGRICOLES

► Des aides pour l'organisation d'événements

L'intercommunalité soutient les associations ou communes qui organisent ou souhaitent organiser des événements agri-viticoles par l'**octroi de subventions**, un soutien technique, ou la mise à disposition d'agents et fournitures (*dossier de demande de subvention à télécharger et à retourner trois mois avant l'événement [événements reconduits : au 31 octobre de l'année précédente] sur cc-vallee-herault.fr/ Vie pratique / Associations*).

► Le concours des vins de la Vallée de l'Hérault

Chaque année, la communauté de communes organise son concours des vins pour **valoriser les producteurs et les terroirs** de la vallée de l'Hérault. Lors de l'édition 2021, 40 médailles ont été décernées par le jury composé de 56 dégustateurs. Le jury de la 35^e édition se déroulera les 21 et 22 avril prochains au domaine des Conquêtes à Aniane (*retrouvez plus d'info sur l'événement "Vinissime" le 11 juin p.5*).

INTERVIEW



Grégory Bro,
conseiller
délégué
à l'agriculture
et la
viticulture



Quels sont les principaux enjeux et engagements en faveur de la filière agricole locale ?

Nous nous engageons pour une meilleure prise en compte des problématiques de tous les agriculteurs en matière d'adaptation aux changements climatiques et de protection environnementale et paysagère. Trois fiches d'actions prioritaires du Plan de paysage du Grand Site de France concernent l'agriculture, visent à soutenir les filières pastorales et à conserver des zones agricoles diversifiées.

Nous agissons aussi pour développer une agriculture de proximité et pour soutenir la viticulture, pilier de l'économie agricole sur notre territoire.

« La communauté de communes est pleinement investie sur les sujets agricoles. Notre chargée de mission agriculture développe dès cette année des actions pour répondre aux enjeux de la profession. »

Quelle place tient l'agriculture dans le projet de territoire de la vallée de l'Hérault ?

Nous lui avons fait une place de choix, en particulier dans sa version réactualisée en 2021. L'année 2022 représente aussi un véritable tournant pour la filière. La communauté de communes est pleinement investie sur les sujets agricoles et va bien au-delà de la promotion des exploitations et de leurs produits. La mise en valeur de l'agriculture et des produits locaux subsiste bien entendu parmi nos objectifs et se traduit notamment par le développement de l'offre œnotouristique ou notre Concours des vins.

Comment l'intercommunalité s'implique-t-elle par ailleurs ?

Fin 2021, nous avons recruté une chargée de mission dédiée à l'agriculture qui développe dès cette année des actions structurantes pour répondre aux enjeux du territoire, de la profession, ainsi qu'aux attentes des citoyens. Elle travaillera en étroite collaboration avec les équipes de l'intercommunalité, avec nos partenaires locaux et en particulier avec les agriculteurs, sur les thématiques du foncier, de l'installation, de la diversification, de l'irrigation, de la durabilité, ou encore des circuits courts.

9



GIGNAC
Charles Cadenas,
maraîcher à retrouver
au marché de Gignac

Après des études au lycée agricole de Gignac, j'ai travaillé un an dans la viticulture avant de me réorienter dans l'imprimerie durant dix ans. Je suis finalement revenu au travail de la terre que j'affectionne particulièrement dans les années 1990.

Sur 6 hectares d'exploitation, je cultive tout au long de l'année **plusieurs dizaines de variétés de fruits et légumes de saison**, ainsi que de la vigne, avec l'aide d'un salarié, de mon fils et d'autres saisonniers lors des pics d'activités.

Mes proches et moi-même étant les premiers à consommer mes produits, je pratique une **agriculture raisonnée et responsable**, un type d'agriculture respectueux de l'environnement que je veux proposer à mes clients. Ainsi, nous limitons autant que possible l'usage de produits chimiques et nous utilisons **principalement de l'engrais homologué pour l'agriculture biologique**, ainsi que de l'engrais à libération lente d'éléments nutritifs qui ne se perdent pas dans les sols.

Je vends mes produits sur le marché de Gignac tous les samedis matins **depuis près de 20 ans**.

Rendez-vous le samedi matin sur la place du Jeu de Ballon, à l'occasion du marché traditionnel de Gignac, et en été sur le parking de la boulangerie Ma mie adorée.



SAINT-JEAN-DE-FOS
Julien Nougaret,
arboriculteur
et viticulteur

Ici, je produis principalement des fruits et de la vigne à vin sur **10 hectares longeant le fleuve Hérault**. Notre exploitation est très diversifiée... et bio ! Mon activité doit impacter le moins possible la flore et la faune, dont tous les insectes pollinisateurs qui me permettent de récolter les fruits de mon travail. **Vendus localement** et majoritairement en **circuits courts**, ils sont aussi consommés dans la restauration collective Montpelliéraine. En avril dernier, **j'ai perdu 80% de ma récolte** à cause du gel. C'est comme si on retirait 80% de mon salaire ! L'impact de cette gelée s'est senti dès 2021 et se ressent cette année encore : dans l'agriculture, nous vivons souvent de la récolte de l'année précédente.

Pour nous soutenir, le Département a mis en place un **fonds de solidarité** géré par la Chambre d'agriculture et abondé par la communauté de communes dont nous allons prochainement recevoir la participation. Je vais aussi bénéficier de l'exonération de la part de l'intercommunalité sur la taxe foncière non bâti. Même si ces aides ne représentent qu'une très faible part au regard de ma perte financière, elles sont bienvenues.

Retrouvez ses produits à L'Escale Locale, av. Pierre Mendès France, espace Cosmo à Gignac
f @escale.locale.gignac



À Puéchabon, les premiers produits issus des chèvres de Marine Thomas et Pierre-Alain Mignot seront commercialisés en 2023.

FORMER LES VOLONTAIRES

► Des ateliers à l'Alternateur

Au sein de l'Alternateur, nouvel équipement communautaire situé à Saint-André-de-Sangonis qui se veut facilitateur d'apprentissage et de partage de savoirs, une formation auprès de quinze viticulteurs a été organisée début 2022. Financée par la Chambre d'agriculture, elle a été l'occasion de présenter le fablab l'Alternateur, ainsi que **des outils innovants** tels que l'imprimante 3D. Des partenariats entre Occitanum, le lab en agroécologie numérique d'Occitanie, et l'Alternateur vont se tisser afin de proposer de nouvelles sessions (*plus d'info sur alternateur-valleeherault.fr*).

► Des formations en faveur de la biodiversité

Pour accompagner les agriculteurs qui souhaitent **agir en faveur de la biodiversité**, la communauté de communes leur propose une formation dans le cadre de son atlas de la biodiversité communautaire (ABC). Après une première session avec un groupe pilote en février, d'autres seront programmées à l'automne prochain et courant 2023 pour les participants volontaires qui peuvent se faire connaître auprès du service environnement (*abc@cc-vallee-herault.fr*).

FAVORISER LA MISE EN RÉSEAU

► Une plateforme gratuite

L'intercommunalité qui souhaite accompagner et soutenir le développement, la diversification et la valorisation des productions agricoles locales, s'est impliquée dans le dispositif départemental Agrilocal 34. Cette **plateforme gratuite met en relation acheteurs et fournisseurs** locaux. Cet outil au service des exploitants, mais aussi des acheteurs de la restauration collective, est financé par le Département de l'Hérault.

► La communauté de communes participe

Pour participer au projet, la communauté de communes a accueilli, avec Agrilocal 34, l'événement "Au pré de la ferme" au mois de mars, dans les locaux du Rocher des fées à Vendémian (*retrouvez le témoignage du propriétaire des lieux p. 8*). Table ronde, visite de l'exploitation et café gourmand ont rythmé cette journée de promotion de la plateforme.

PRÉVENIR LE RISQUE CLIMATIQUE

► Un projet novateur

Le projet pilote "AgriPredict", développé par Predict Services, est porté par la Chambre d'agriculture de l'Hérault qui a souhaité mettre en place un **dispositif d'alerte et d'aide à la décision** à destination des agriculteurs. Cette démarche novatrice va permettre, d'ici 2023, d'anticiper la gestion des vagues de froid et de chaleur extrêmes, et ainsi de limiter par des actions préventives les effets des aléas climatiques.

► Un investissement de 10 000 €

Très concernés par la situation des exploitants locaux, en particulier suite à l'épisode de gel qu'ils ont subi en avril dernier, les élus de la communauté de communes ont souhaité participer à hauteur de 10 000 € au développement de cet outil, qui sera **gratuit pour les agriculteurs**, soit 10% du coût total financé par la Chambre d'agriculture avec le soutien du Département et d'autres collectivités et financeurs privés.

Rechercher des solutions pour l'irrigation

La communauté de communes lance en avril une étude d'un an afin de rechercher des ressources alternatives pour irriguer les parcelles de huit communes ne disposant pas de solution d'irrigation (Aniane, Arboras, Gignac, Lagamas, Montpeyroux, Popian, Saint-Bauzille-de-la-Sylve et Saint-Jean-de-Fos). Cette étude estimée à 60 000 € HT, sera financée avec le soutien de la Région et du Département et réalisée en lien avec les caves coopératives, les communes ou encore avec l'EPTB fleuve Hérault (*article p. 25*).

En parallèle, le service des eaux réalise une étude d'avant-projet pour la réutilisation des eaux de la station d'épuration de St-Jean-de-Fos dans l'irrigation agricole.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

► Préserver la ressource en eau

La gestion du captage de l'Aumède au Pouget est assurée depuis 2018 par la communauté de communes. Le service des eaux intercommunal acquiert autant que possible les terrains situés dans son aire d'alimentation avec le soutien de l'Agence de l'eau, et sélectionne les agriculteurs pouvant s'implanter dans le secteur, sous réserve de **baux ruraux environnementaux** (*infos via le témoignage ci-contre à dr.*). Objectifs : préserver la ressource en eau et l'environnement, et pouvoir compter ce captage parmi les sources d'alimentation en eau potable du territoire.

► Accompagner les démarches agroenvironnementales

Stéphanie Faure, chargée de mission agroenvironnement, travaille pour l'intercommunalité, la Chambre d'agriculture, l'IGP de l'Hérault et l'IGP Vicomté d'Aumelas. Avec le financement de l'Agence de l'eau, elle dédie 40% de son temps de travail à la sensibilisation autour du captage prioritaire de l'Aumède au Pouget. Pour ce faire, elle propose un **programme d'animations annuel** : conseil individuel, visite de parcelles en groupe, échanges avec des experts, démonstrations.



PUÉCHABON
Marine Thomas et
Pierre-Alain Mignot
éleveurs de chèvres

Installés sur **une parcelle privée**, nous sommes partis de zéro, sans eau ni électricité. Mais le lieu était pour nous idéal, avec ses chênes verts pouvant fournir de la nourriture à notre élevage été comme hiver.

Aujourd'hui, nous avons **120 chèvres** et projetons de construire une chèvrerie avec une salle de traite, ainsi qu'une fromagerie avec son atelier de transformation. Pour nous accompagner, la communauté de communes nous a invité à déposer un dossier de **demande d'aide à l'immobilier d'entreprise**. Nous espérons pouvoir **vendre nos fromages en circuits courts dès 2023**, par le biais de boutiques de producteurs et sur les marchés.

En complément de la pâture non traitée, nos chèvres sont nourries avec du fourrage homologué pour l'agriculture biologique. Il est essentiel de **respecter la nature** dans le cadre de notre activité et c'est aussi une manière de **préserver notre troupeau comme nos clients**.

En plus de la production de lait, nos chèvres sont **utiles pour l'environnement** : elles rouvrent des zones naturelles qui s'embranchaient et qui sont propices aux incendies, sur le site Natura 2000 Gorges de l'Hérault.

Marine et Pierre-Alain pourront accueillir le public en 2023. À suivre...



LE POUGET
Marc Parra,
viticulteur, domaine
d'Ambroisine

Viticulteur en **agriculture biologique depuis 35 ans**, je suis passionné par mon travail. Mon frère et moi travaillons la terre et la vigne de cette manière depuis toujours. D'ailleurs, je ne sais pas faire autrement ! Les labours et passages de l'intercep sont peut-être un peu plus longs à réaliser, mais c'est un plaisir. Chaque année, je produis en moyenne **8 à 10 tonnes de grains par hectare** sur près de 10 hectares et je recommande aux jeunes qui démarrent de se lancer dans le bio.

L'obtention du label "bio" m'a permis d'accéder à une parcelle d'un demi hectare appartenant à la communauté de communes. En signant un **bail environnemental**, je me suis engagé sur une durée de 9 ans à y pratiquer de l'agriculture biologique afin de préserver les sols et la ressource en eau. En effet, cette parcelle, au bord de l'Hérault, se trouve sur une **zone de captage prioritaire** en eau potable (*infos ci-contre à g.*).

Dans l'avenir, j'aimerais me diversifier et cultiver des grenadiers, en référence à mes origines Andalouses.

Déguster et acheter : Domaine d'Ambroisine, route de St Bauzille, Le Pouget ou dans les rayons bio domaine-dambroisine@wanadoo.fr



MATHIEU DEMAIZIÈRE, PAYSAN-GLACIER AMBULANT

Il est le seul en France à avoir développé cette activité réjouissante. Juché sur son vélo, vous le croiserez sûrement du printemps à l'automne, sur les marchés, les festivals ou les plages du pont du Diable.

Votre entreprise s'appelle Le Champ des Sorbets. On cultive des sorbets en vallée de l'Hérault ?

Mathieu Demaizière : Depuis un peu plus d'un an, je cultive les fruits qui les parfument à Saint-Jean-de-Fos où je me suis installé sur un demi hectare de terres maraîchères. Je produis deux variétés de fraises, des abricots, des figues, des grenades, des cassis et des framboises ainsi qu'un grand choix de plantes aromatiques comme la menthe ou la verveine. Mes sorbets, transformés dans mon atelier d'Aniane, ne contiennent que les fruits et les plantes cultivés sur cette terre.

Comment vous est venue l'idée de cette production et, surtout, de sa commercialisation vraiment très originale ?

M.D. : Après quelques années de voyage et de travail dans le domaine de l'événementiel et de l'agriculture, j'ai voulu m'installer comme maraîcher et mettre en valeur le goût de mes fruits et pour cela, rien de mieux qu'un sorbet ! Mon adage est : les glaces, c'est classe, les sorbets c'est le pied ! J'aime le contact direct avec le public, j'aime aussi la fête, les endroits où les gens se retrouvent et sont heureux ensemble. Le sorbet est un produit plaisir et la vente ambulante au plus près des consommateurs m'a très vite séduit.

Comment organisez-vous la vente ?

Mathieu Demaizière : Je me suis fait construire un vélo qui fonctionne à l'énergie solaire pour réfrigérer ma chambre froide et c'est avec ce vélo, qui pèse tout de même près de 200 kg, que je me déplace. Je me promène dans Aniane et Saint-Jean-de-Fos en annonçant ma venue avec une petite musique que tout le monde a très vite appris à reconnaître. On me retrouve aussi sur les marchés de ces deux villages ou au pont du Diable. Mes sorbets sont servis dans des pots compostables qui peuvent bien sûr se conserver au congélateur. Les parfums varient au cours de la saison. On commence avec la fraise en avril et on termine avec la grenade en novembre.



Facebook : Le champ des sorbets

Vous pouvez croiser Mathieu Demaizière sur son vélo-glacier à Aniane ou à Saint-Jean-de-Fos.



LA PETITE REINE* DE PHILIPPE MONTOYA ET DES GIGNACOIS

Créée il y a déjà 25 ans, l'association La Roue Libre Gignacoise est présidée depuis 7 ans par Philippe Montoya, un amoureux du VTT qu'il enseigne aux enfants affiliés au célèbre club de la communauté de communes.

À 48 ans, il a gardé intacte sa passion née quand il avait 12 ans grâce à un oncle qui l'emmena un jour en balade avec « un vélo de route », tient-il à préciser. Très vite, il découvre le VTT et sa pratique en pleine nature. « C'est ce qui m'a le plus séduit avec cette pratique que j'ai commencée avec un simple BMX : la liberté d'évoluer loin des routes et en pleine immersion dans les milieux naturels ». Malgré un emploi du temps chargé, entre son travail de technicien en électronique et la présidence de La Roue Libre, il s'échappe plusieurs fois par semaine sur son VTT « musculaire », comme il aime à le préciser pour le différencier de celui à assistance électrique. « Une nouvelle pratique intéressante. Elle permet d'ouvrir ce sport au public féminin qui en est encore peu présent. Notre club ne compte que 10% de d'adhérentes que ce soit en VTT ou en vélo de route ». Trois fois par semaine, une quinzaine de cyclotouristes de tous âges (le plus âgé a 85 ans !) s'élancent sur les routes de notre territoire tandis que la section VTT du club réunit tous les samedis jeunes et adultes, débutants ou confirmés, dans son école de VTT encadrée par des professeurs diplômés.

* Le saviez-vous ?

Le vélo se fait appeler "la petite reine"

Cette expression remonte au XIX^e siècle et fait référence à la jeune reine des Pays Bas, Wilhelmine, qui avait l'habitude de se déplacer à vélo dans le royaume.



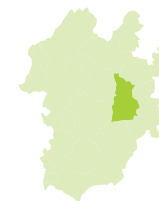
Lancées en 2016 avec l'appui logistique de la communauté de communes et organisées par les bénévoles de la Roue Libre Gignacoise, les Drailhes du Diable s'élanceront une nouvelle fois du pont du Diable le 8 mai prochain. 250 VTTistes participaient à la première édition, ils dépasseront sûrement le millier pour cette 7^e édition, se dispersant sur 7 parcours de randonnée, allant du plus simple (10 km - 100 m de dénivelé) au plus ardu (80 km - 1600 m de dénivelé). Les inscriptions se font en ligne sur www.drailhes-du-diable.com



Facebook : La Roue Libre Gignacoise
www.larouelibregignacoise.com

Philippe Montoya enfourche son vélo depuis l'âge de 12 ans.





Merci à Pierre Méjean < et Gaëtan Leprince > pour leurs photos gagnantes du village et du lac de La Boissière ! D'autres photos sont à retrouver sur Communauté de communes Vallée de l'Hérault.



CONCOURS

Lieu insolite, photo ancienne, paysage... Illustrez, vous aussi, la page « Vivre à » du prochain magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault en participant au concours photo !

Plaissan sera à l'honneur dans le prochain numéro. Faites-nous parvenir vos plus belles photos avant le 15 juin 2022 sur la page Facebook Communauté de communes Vallée de l'Hérault ou via communication.ccvh@cc-vallee-herault.fr



© Gaëtan Leprince

LA BOISSIÈRE, ÉCRIN DE VERDURE À DEUX PAS DES VILLES

Situé aux portes de Montpellier, et entouré de trois des plus importantes communes de la vallée de l'Hérault, La Boissière a su conserver son identité et son cadre de vie calme et agréable.

BOISSIÈRE, ENDROIT PLANTÉ DE BUIS

"Boissière" signifie endroit planté de buis en occitan. Autrefois, il y avait beaucoup de buis dans la commune, c'est de là que vient son nom. Il était notamment utilisé lors d'événements festifs en tant qu'élément de décoration, ou encore pour la litière des animaux, en particulier des chevaux.

"Boissière" es un luòc plantat de bois. Autres-còps, i aviá fòrça boisses dins la comuna, es d'aquí que li ven son nom. Èra sovent utilizat dins los eveniments festius per ornamentacion, o encara pel palhat dels animals, en particular dels cavals.

La Boissière est une commune limitrophe d'Aniane, Gignac et Montarnaud, située à deux pas de la métropole et desservie par l'A750. Ses 1 047 habitants vivent dans un écrin de verdure de 24,4 km² préservé en dépit de sa situation géographique. Pour s'y rendre, il faut emprunter une petite route de méandres suivant le cours du Coulazou, véritable barrière géographique.

Cet ensemble de hameaux et de mas regroupés autour de l'église paroissiale située hors du village, se démarque d'une part par son microclimat de type cévenol. Plus humide que celui des autres communes de la vallée de l'Hérault mais ensoleillé, il lui confère un terroir viticole atypique. D'autre part, il se distingue par son environnement au cœur des garrigues boisées. En effet, la commune est bordée par des massifs forestiers de chênes verts qui culminent à plus de 360 mètres et par la combe de la Clapasse, qui constituent des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

On y trouve aussi un lac, ancienne mine de bauxite, qui doit être préservé car situé à proximité de la ressource en eau du village. Ces paysages caractéristiques en font un cadre idéal pour la promenade. À l'occasion d'une balade en pleine nature, les promeneurs peuvent également apercevoir les vestiges de l'ancienne ligne de chemin de fer d'intérêt local qui reliait Montpellier à Rabieux de 1894 à 1953. Par ailleurs, La Boissière est traversée par le sentier de grande randonnée du chemin d'Arles (GR 653).

Les origines de l'église Saint-Martin-de-Valras pourraient être antérieures à l'époque carolingienne. Son chevet primitif présente toutes les caractéristiques de la fondation d'une église préromane. On sait aujourd'hui que cet édifice et son cimetière appartenaient aux Seigneurs des Deux vierges de Saint-Saturnin-de-Lucian. Au début du XII^e siècle, ces derniers avaient fait don de l'église à l'abbaye d'Aniane. Dans le village, il est aussi possible de découvrir la chapelle Saint-Louis-de-Gonzague.

Avec l'importante présence des buis, l'économie de La Boissière se concentrait auparavant autour de la forêt et de la garrigue, mais aussi de la production de charbon, de chaux, ainsi que de verre soufflé. Aujourd'hui, on y compte une quinzaine d'agriculteurs et viticulteurs, des maraîchers et éleveurs, un apiculteur et une boutique de producteurs locaux. L'épicerie rouvre ses portes en avril après plus d'un an de fermeture et, grâce à sa proximité avec la poste et la mairie, va créer une véritable dynamique locale. Les visiteurs de passage, comme les habitants, peuvent profiter des activités du parc de loisirs "Au Pays des Carrioles".

La Boissière dispose de plusieurs équipements pour répondre aux besoins de sa population. Les Boissériens y trouvent une école primaire publique, un accueil de loisirs pour enfants et adolescents, une bibliothèque, un plateau sportif, une salle polyvalente, ou encore prochainement une salle multi-activités que nous présente ici le maire de la commune.

2 questions à...



Jean-Claude Cros,
Maire de
La Boissière

Quel est le projet phare de la commune ?

Actuellement, notre projet principal est la construction de la nouvelle salle multi-activités, que nous avons lancée avec l'appui de la communauté de communes. Cette salle de taille intermédiaire est destinée à l'organisation des conseils municipaux et la célébration des mariages, accueillera les associations, des initiatives et rencontres citoyennes ainsi que les activités des seniors, durant des horaires appropriés pour limiter les nuisances sonores.

Nous sommes fiers de ce projet pour lequel nous bénéficions de financements à hauteur de 80% du coût total et dont l'impact environnemental est optimisé.

Comment vous engagez-vous en matière de préservation de l'environnement ?

L'un des exemples en la matière est la construction de la salle multi-activités avec des matériaux présentant un bilan carbone satisfaisant, naturels et/ou locaux, des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation, une optimisation de l'éclairage naturel...

Nous allons aussi lancer l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage nocturne pour limiter notre consommation énergétique et son impact sur la biodiversité.

Le Troc du Cœur

Ce qui ne vous sert plus peut être utile à d'autres, et en plus servir une bonne cause ! Comment ? En donnant vos objets sur l'appli Trocr.

Pas besoin de compte ni de mot de passe pour créer une annonce, 4 secondes suffisent et vos amis ont la priorité pendant quelques heures. Démarrez l'appli, choisissez le projet associatif au bénéfice duquel l'acquéreur fera un don pour entrer en contact avec vous afin de récupérer l'objet que vous vendez pour un euro minimum. Une véritable source de revenus complémentaire pour les associations, c'est là toute la différence avec les autres systèmes.

La start-up montpelliéraine, labellisée French Tech, ayant créé l'appli a choisi la vallée de l'Hérault comme territoire expérimental. Vous pouvez dès maintenant installer l'appli Trocr sur votre smartphone et faire du tri chez vous. Une solution originale pour jeter moins et pour développer l'échange et la solidarité entre voisins.

Trois associations locales ont été sélectionnées pour lancer le projet : BVE (prévention du harcèlement scolaire), Rêvéô (séjours pour enfants handicapés) et Espoir pour un enfant (prise en charge de frais médicaux et chirurgicaux).



+ D'INFOS www.cc-vallee-herault.fr/Actualites
Téléchargez l'appli Trocr



Chantier de restauration du fleuve Hérault et écobuage à Saint-André-de-Sangonis, mars 2022.

"l'absence de lumière, la forêt ne se développe plus", indique Hugo Guéry, chargé de la Gemapi.

Le calendrier des interventions doit s'adapter aux enjeux écologiques, et notamment à la présence de chauves-souris, d'oiseaux et de coléoptères à enjeux et/ou protégés. Il s'agit d'éviter la réalisation de travaux en période de reproduction au printemps, mais aussi d'hivernage "car les espèces en léthargie n'ont pas la possibilité de fuir" précise Léo Pelloli, directeur du bureau d'études Naturae, ingénieur écologue et expert fauniste, qui accompagne le service Gemapi de la Vallée de l'Hérault. Il précise que "les embâcles d'arbres traités par les équipes de chantier peuvent présenter des enjeux écologiques", c'est la raison pour laquelle un expert naturaliste se rend sur place durant les travaux.

Parfois de grande envergure, les travaux peuvent faire l'objet de traitements particuliers, par exemple par le feu. L'écobuage est un processus interdit mais il peut faire l'objet d'une dérogation pour le traitement des embâcles non valorisables, ou en présence de grandes quantités de bois qui nécessiteraient des moyens techniques complexes et coûteux. Cependant, si l'élimination par le feu est relativement simple, elle reste dangereuse et participe au réchauffement climatique. Ainsi, des techniques alternatives telles que l'export pour revalorisation (en bois de chauffe, granulés ou pour la construction) ou le broyage sont systématiquement privilégiées. Bon à savoir : lorsque l'intercommunalité intervient sur des parcelles privées, les riverains peuvent réclamer le bois qui en est issu.

+ D'INFOS Retrouvez une vidéo de présentation des actions menées par le service Gemapi sur [www.cc-vallee-herault.fr/Environnement/Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations](http://www.cc-vallee-herault.fr/Environnement/Gestion%20des%20milieux%20aquatiques%20et%20pr%C3%A9vention%20des%20inondations)

Du 18 au 22 mai, la Vallée de l'Hérault fête la nature

Dans le cadre de l'événement national Fête de la nature, la communauté de communes, les mairies et l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault, labellisé "Refuge LPO", se mobilisent pour sensibiliser, prévenir et fêter la nature et la biodiversité.



Cinq jours d'immersion totale pour découvrir le patrimoine naturel du territoire, c'est ce qui vous attend au mois de mai pour fêter la nature. Au programme, des festivités pour petits et grands, des découvertes, animations, ateliers ludiques, promenades, jeux, dégustations... tout pour célébrer la biodiversité, l'environnement, les paysages, seul, en famille ou entre amis dans les villages et sur le site du pont du Diable à Aniane / Saint-Jean-de-Fos.

Grande nouveauté de cette édition, Bêlarga, Tressan et Campagnan se réunissent cette année pour proposer un programme commun le samedi 21 mai avec des stands, animations, conférences, expositions, balades et restauration sur place de produits locaux.

Suite au succès de l'édition précédente, à Montarnaud, plus de dix animations seront proposées du mercredi au dimanche. Plantation d'arbres par les enfants de l'accueil de loisirs, conférences et stands sur la biodiversité vous seront proposés.

La fête de la nature s'installera aussi dans la ville d'Aniane les vendredi et samedi avec des animations découvertes des chauves-souris, des plantes cultivées et celles qui poussent spontanément dans nos rues.

D'autres animations auront lieu sur les communes de Vendémian, Aniane au pont du diable, Saint-Guilhem-le-Désert. Mais aussi de Saint-Saturnin-de-Lucian où se déroulera la remise des prix du concours photos "biodiversité de la vallée de l'Hérault", avec l'exposition des photos des 16 finalistes.

+ D'INFOS [www.cc-vallee-herault.fr/Agenda et Actualités](http://www.cc-vallee-herault.fr/Agenda%20et%20Actualites)

CULTURE

Un anniversaire en musique aux grains de trompette !

Pour fêter ses 10 ans, l'école de musique intercommunale organise un programme de 10 concerts-événements tout au long de l'année scolaire parmi lesquels "Grain de trompette" qui se déroulera du 1^{er} au 3 juillet.

Après six premiers événements célébrant les 10 ans de l'établissement culturel, quatre autres vont suivre.

Le festival Pi'Aniano sera de retour en mai avec deux temps forts à la chapelle de l'ancienne abbaye d'Aniane : **Qing Li**, lauréat du Prix Cortot en 2020, se produira samedi 14 mai à 18h. Il sera suivi, vendredi 20 mai à 20h30, du duo des complices **Jean-Christophe Cholet**, légende du jazz et des musiques improvisées, au piano, et **Matthieu Michel**, trompettiste de renom, au bugle (saxhorn).

Le 4 juin à 18h, vous avez rendez-vous avec la guitare et le célèbre interprète et compositeur **Arnaud Dumond**, fascinant guitariste de la scène française et internationale aux 16 albums (*plus d'information à venir sur Facebook*).

Avant-dernier événement pour fêter les 10 ans de l'école, "Grain de trompette", le forum national du trompettiste ! Rencontres artistiques, expositions thématiques, ateliers pédagogiques, orchestres éphémères, tables rondes, ou encore lutheries expérimentales, rythmeront ces trois jours de fête autour de l'instrument populaire par excellence qu'est la trompette. Des musiciens d'exception seront présents pour l'occasion (Roger Delmotte, Gunhild Carling, David Guerrier... pour n'en citer que quelques-uns), mais aussi des fabricants innovants et des distributeurs investis.

Enfin, pour clore ce programme de festivités, en septembre, les enseignants-musiciens de l'école de musique se produiront dans une belle harmonie et partageront la diversité de leurs pratiques.



© J.L. Haro - CCVH

École de musique : 04 67 67 87 68 - Le programme sur www.cc-vallee-herault.fr / Agenda et dans le Grains de culture (kiosque) de juin. www.facebook.com/ECOLEMUSIQUEVALLEEHERAULT - Réservations sur www.billetweb.fr

JEUNESSE



Une création collective avec les jeunes talents du territoire

Dix-neuf candidats issus de la vallée de l'Hérault ont été retenus pour participer au projet "Une histoire de talents" organisé par le Département de l'Hérault avec la participation de la Vallée de l'Hérault et six autres communes et communautés de communes.

Ils sont dix-neuf à avoir réussi les sélections au début du mois de février et à rejoindre les onze autres jeunes sélectionnés, de 11 à 25 ans, sur les territoires alentours : un photographe, trois chanteurs, trois musiciens, quatre danseurs et huit animateurs radio.

Issus des communes de Campagnan, Gignac, Montarnaud, Montpeyroux, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Pargoire et Tressan, les jeunes ont participé aux répétitions organisées dans les territoires participants. Durant les sélections, les huit jeunes de Montarnaud ont réalisé une émission avec Radio Pays d'Hérault diffusée en février. Un stage photo a également été organisé dans ce cadre au sein de la communauté de communes à Gignac, en partenariat avec l'association ISO Photos.

Ensemble, les jeunes sélectionnés préparent une création participative sous la direction artistique de Céline Lefèvre, chorégraphe, et Dirk Korell, dramaturge et producteur. Ils seront 24 au total à monter sur scène le 18 juin au Domaine départemental de Bayssan à Béziers, un événement gratuit, dans la limite des places disponibles.

Modalités d'inscription à venir sur : www.cc-vallee-herault.fr / Actualités
Réécouter l'émission radio : www.rphm.org/les-jeunes-talents-heraultais-auditionnent-au-domaine-do-de-montpellier/

MOBILITÉ



Développer les solutions de mobilité pour tous

Pour répondre aux besoins en mobilité des habitants, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault souhaite développer le Transport à la demande (TAD).

Ce service de transport collectif sur réservation doit permettre aux usagers résidant dans des communes peu ou pas desservies par les transports en commun, de se déplacer en direction des bourgs principaux et ainsi rejoindre des lignes régulières de transport en commun.

En vue de la mise en place du TAD, la première étape doit recenser, identifier et comprendre les besoins des habitants de la vallée de l'Hérault pour y répondre en définissant les contours de ce nouveau service public et sa faisabilité (lieux desservis, horaires, modes de réservation, type de véhicules...).

Dès ce printemps, une enquête va être mise en ligne, et des entretiens et ateliers de concertation seront menés sur l'ensemble du territoire. Les habitants vont être invités à participer.



En février, les élus du groupe de travail "mobilités" David Cablat, Pascal Baudon et Yohan Galhac, accompagnés d'agents de la communauté de communes, sont allés à la rencontre de deux autres intercommunalités dans l'Aveyron pour échanger sur la mise en place du transport à la demande.

Restez informé sur la mise en place du TAD en vallée de l'Hérault et participer à la concertation : attractivite.territoriale@cc-vallee-herault.fr - 04 67 67 87 71
www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Participer
www.cc-vallee-herault.fr / Actualités

ENFANCE

Mieux répondre aux attentes des familles et des professionnel(le)s

Le Relais petite enfance (RPE), ancien Relais assistant(e)s maternel(le)s (Ram), se réorganise pour un service public adapté et des animatrices au plus près des familles et des assistant(e)s maternel(le)s.

Depuis sa création en août 2006, l'ancien Ram est devenu un acteur central de la petite enfance. Ce service gratuit, renommé RPE, est un lieu d'information, d'échange, d'accompagnement et de soutien pédagogique et administratif destiné à un public varié.

Pour faciliter les échanges avec les familles et les professionnel(le)s du territoire, et mieux répondre à toutes les questions relatives aux modes d'accueil, les animatrices du RPE ont modifié leur répartition des communes et ont mis en place des permanences décentralisées dans les villages.

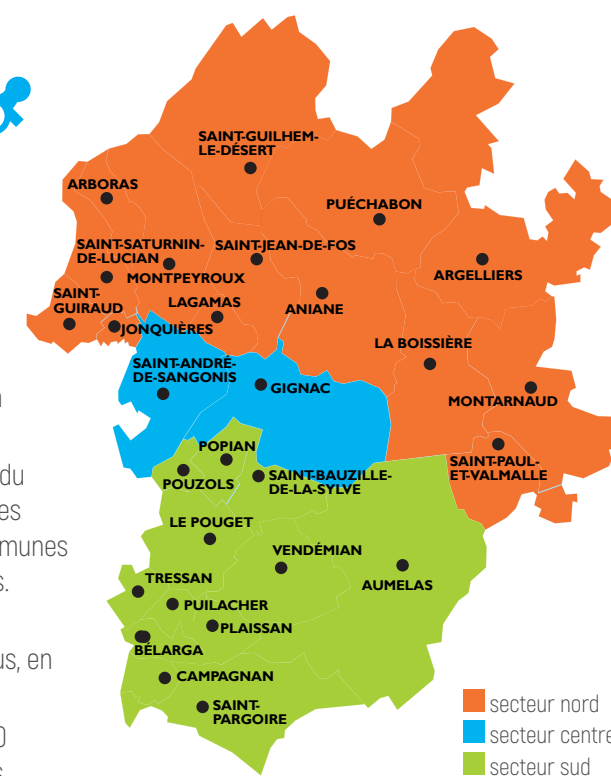
Parents, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément, rencontrez les animatrices, de préférence sur rendez-vous, en fonction de votre lieu d'habitation.

Emilie Texier : les lundis de 14h à 17h et les mercredis de 14h à 17h30 à Montarnaud, ainsi que les mardis de 8h30 à 12h30 Saint-Jean-de-Fos (06 43 34 62 00).

Valérie Cavalier : les lundis de 14h à 17h à Saint-André-de-Sangonis, les mardis de 14h à 17h au Mescladis à Gignac et les vendredis de 8h30 à 12h30 au Pouget (06 46 49 45 28).

Patricia Letourneau : les lundis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h au Pouget, et les mardis de 14h à 17h30 à Saint-Pargoire (06 37 91 88 95).

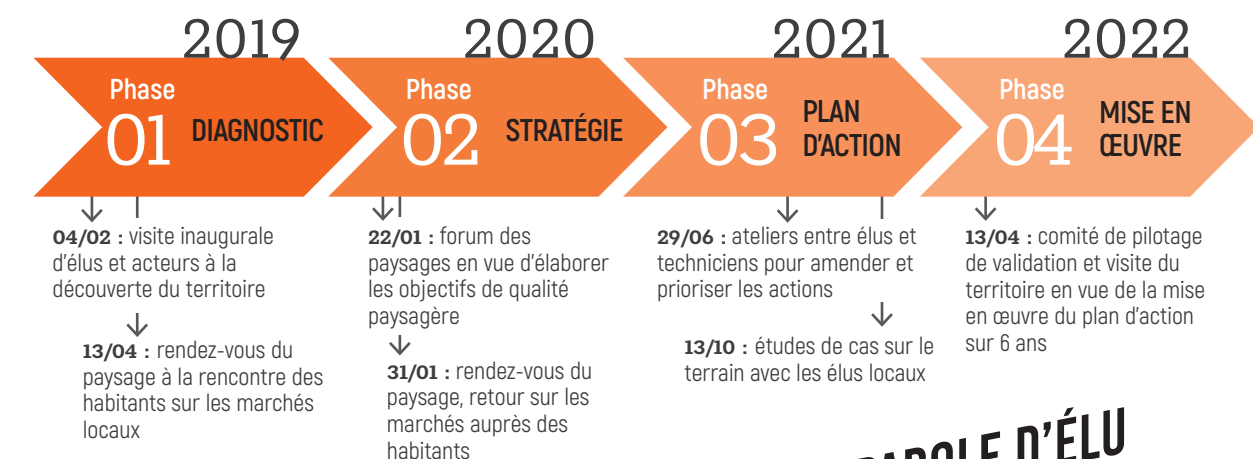
Feuilletez le Ptit'Mag (ancien Ram'Mag) sur www.cc-vallee-herault.fr / Kiosque



Un plan pour nos paysages

Afin de préserver les paysages remarquables des gorges de l'Hérault et d'accompagner l'évolution des paysages du quotidien des plaines alentours de manière équilibrée et harmonieuse, le plan de paysage "Plaines, causses et Gorges de l'Hérault" a été lancé.

Issu d'une démarche volontaire locale portée par les commu-nautés de communes Vallée de l'Hérault, Grand Pic Saint-Loup et Cévennes Gangeoises et Suménoises, le plan de paysage concerne 28 communes réparties à l'intérieur et autour du Grand Site de France Gorges de l'Hérault. Sur la base d'un diagnostic du territoire réalisé avec la participation des élus, acteurs locaux et habitants, des objectifs de qualité paysagère ont été définis et un plan d'action opérationnel a été élaboré. Objectifs de ce programme ? Appréhender et accompagner l'évolution des paysages de façon cohérente notamment en faisant face à la pression démographique induite par la proximité du territoire avec la métropole de Montpellier et l'impact touristique.



PAROLE D'ÉLU

Robert Siegel
conseiller
délégué au
Grand Site
de France



APPRÉHENDER L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

L'évolution des paysages des villages et de leurs abords est très rapide et le risque de perte de qualité et de banalisation des paysages du quotidien est élevé. Il existe aussi un risque de perte d'attractivité touristique et de déséquilibre entre les paysages remarquables de ce site et ses abords. Avec le plan de paysage, les trois intercommunalités entendent appréhender l'évolution du territoire, maintenir et préserver son identité et son cadre de vie, en préservant les paysages de notre quotidien dans un esprit d'exemplarité du Grand Site de France.

Il s'agit de maintenir l'esprit du territoire, son authenticité, son cadre de vie, et ainsi dessiner les paysages de demain.

Le plan est composé d'une soixantaine de fiches d'actions, dont onze définies comme prioritaires pour les six prochaines années. Ce recueil d'actions constitue une véritable boîte à outils pour les collectivités et acteurs locaux qui pourront également s'appuyer sur les communautés de communes à l'origine du plan de paysage dans le cadre du montage de leurs projets.

Deux actions sont déjà en cours :

- la préservation des gorges de l'Hérault en luttant contre les aménagements illégaux, le stationnement et l'affichage sauvages,
- la mise en place d'un plan de paysage transition énergétique pour expérimenter des solutions innovantes (plus d'infos via l'encadré p.20).



Avant (1^{ère} moitié XX^e siècle) - après (2020) d'une vue de St-Guilhem-le-Désert et du Château du Géant, via l'Observatoire photographique des paysages.



Un observatoire photographique pour constater l'évolution des paysages

L'observatoire photographique des paysages existe depuis dix ans et constitue un outil complémentaire de suivi des paysages au service du territoire dont il présente les évolutions et dynamiques. Chaque année, deux points de vue sont réalisés par commune.

En 2021, l'observatoire a été étendu à toutes les communes du plan de paysage, au-delà des gorges et de la vallée de l'Hérault, soit 17 nouvelles communes et 69 nouveaux points de vue.

Un plan de paysage pour la transition énergétique

Dixième action du plan de paysage, l'élaboration de son volet transition énergétique est déjà engagée. En effet, le Grand Site de France Gorges de l'Hérault fait partie des huit Grands Sites de France pilotes ayant répondu à l'appel à projets du ministère de la Transition écologique en partenariat avec le Réseau des Grands Sites de France.

La question des énergies a un impact fort sur les paysages, c'est pourquoi un bilan des ressources énergétiques du territoire, suivi d'une définition des besoins et des attentes doivent être effectués. Il s'agira par la suite de trouver collectivement des solutions pour éviter à nos paysages de subir la transition énergétique, et de construire un plan d'action tenant compte des objectifs partagés de qualité paysagère, respectueux de l'esprit des lieux.

Après un temps de concertation avec les élus, acteurs locaux et partenaires, la première phase de diagnostic durera jusqu'à l'automne. La phase 2 de définition de la stratégie et des objectifs de qualité sera ensuite lancée et va s'étendre jusqu'au printemps. Le plan d'action sera opérationnel fin 2023, après la réalisation d'études de cas pour chaque action pilote définie.

► En vallée de l'Hérault, le périmètre du plan de paysage concerne 11 communes : Aniane, Arboras, Argelliers, Gignac, La Boissière, Lagamas, Montpeyroux, Puéchabon, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Guilhem-le-Désert, Saint-Jean-de-Fos. On compte aussi 9 communes du Grand Pic Saint-Loup et 8 communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises. ◀

Un architecte et un paysagiste conseil à la disposition des porteurs de projets

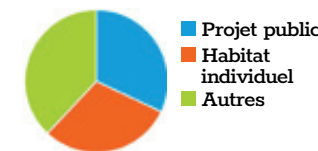
Parmi les autres outils mis en place dans le cadre du Grand Site de France Gorges de l'Hérault, la mission "architecte / paysagiste conseil" vise elle aussi à maintenir un développement harmonieux et équilibré des paysages. Ainsi, pour éviter que les projets publics et privés ne dénaturent le territoire et ses paysages, des experts sont à l'écoute des collectivités et des particuliers, sur rendez-vous, le premier jeudi de chaque mois. À partir du 2nd semestre 2022, le périmètre d'action devrait s'élargir aux 28 communes du plan de paysage.

Entre 2020 et 2021 :

91 rendez-vous-conseils



Types de projets



Ces actions découlent du plan de gestion du Grand Site de France Gorges de l'Hérault mis en œuvre avec le soutien de la DREAL et du Département.



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Grand Site de France
Retrouvez une sélection de photos "avant-après" issues de l'observatoire photographique des paysages : www.cc-vallee-herault.fr / En images



Une exposition interactive pour les tout-petits

La communauté de communes s'est associée à la médiathèque Pierres-Vives et à la bibliothèque de Montarnaud pour accueillir une exposition interactive à destination des tout-petits au sein de sa crèche intercommunale à Montarnaud du 19 mai au 22 juin.

Pour concevoir et mettre en place cette exposition, Cédric Ramadier et Vincent Bourgeau, respectivement auteur et illustrateur pour enfants, ont travaillé avec la médiathèque départementale et la bibliothèque communale. Les services lecture publique et petite enfance de la communauté de communes ont également collaboré pour accueillir ce projet original, avec la participation des enfants qui ont pu rencontrer l'auteur et l'illustrateur au mois de mars.

Nuit, rêves, réveil, chemin de l'école, repas, jeux, heure du bain, divers moments de la journée d'un enfant sont illustrés sous forme d'images imprimées sur tissu, tapis, bâches ou à l'intérieur de boîtes en bois. Ces différents modules fabriqués à hauteur d'enfants sont interactifs. Ils demandent à l'enfant qui visite l'exposition d'effectuer une



Première rencontre avec l'auteur Cédric Ramadier et l'illustrateur Vincent Bourgeau à la crèche de Montarnaud au mois de mars.

action : passer sa tête à travers les rideaux pour découvrir ce qui se cache derrière, rechercher un personnage dans l'une des images, participer à un jeu d'adresse sur tapis ou à un jeu de rôle...

L'exposition est ouverte aux enfants de toutes les crèches intercommunales, ainsi qu'à ceux qui sont accueillis par les assistant(e)s maternel(le)s du territoire. Des visites destinées aux parents seront possibles.

pierresvives.herault.fr - 04 67 67 36 60
www.cc-vallee-herault.fr / Actualités



Le projet d'écoquartier sert de terrain d'études : Stanislas Zakarian (à dr.), maître de conférence et architecte-urbaniste, a accompagné sur site ses étudiants en 2^e année de licence de l'école d'architecture de Montpellier. Ils travaillent sur de nouvelles formes d'habitations et imaginent les logements de demain.

Écoquartier à Gignac : le compte à rebours est lancé

Dans deux ans débiteront les travaux de construction de l'écoquartier de la vallée de l'Hérault. Il sortira de terre sur une surface de 4 hectares située en continuité du pôle santé, Zac La Croix à Gignac.

Projet exemplaire, tant dans sa gouvernance que dans sa conception, l'écoquartier poursuit des objectifs ambitieux sur les plans écologique, économique et social. À proximité immédiate du cœur de ville de Gignac, les équipes de travaux aménageront ce nouveau quartier comportant environ 200 logements et un équipement pour la petite enfance, le tout dans un écrin paysager préservé et ouvert sur la ville.

La concertation menée en 2019 a permis de tracer les orientations d'aménagement fondamentales du projet, à savoir développer et améliorer l'offre de logements sur le territoire, offrir un quartier ambitieux sur le plan environnemental, vivant,

où demeure un « esprit village » et qui donne la part belle aux mobilités douces et aux espaces de nature.

L'année 2021 a été marquée par la validation du référentiel de l'écoquartier, la visite des architectes et paysagistes conseils de la Direction départementale des territoires et de la mer dans le cadre de la labellisation « écoquartier » et par la reprise des études. Après la finalisation des études préalables et la définition du programme de travaux avec l'agence d'architecture Rougerie+TanGram au printemps 2022, les études opérationnelles et procédures d'autorisation vont pouvoir démarrer dans l'objectif d'un lancement des travaux par un aménageur en 2024.

www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Aménagement / Ecoquartier



Musique, arts visuels et ateliers numériques en bibliothèques

Le réseau des bibliothèques de la vallée de l'Hérault propose une programmation variée pour tous les goûts et tous les âges. Zoom sur les prochaines animations autour des arts et du numérique.

Voodoo Chéri, projet créatif incantatoire

Les "Voodoo Chéri" (photos) vous invitent à découvrir leur univers à l'occasion de concerts incantatoires, d'ateliers d'écriture et autres déambulations photographiques. Animations, rencontres autour de la musique Cajun, formules magiques et vœux doux, une expérience artistique originale, financée par l'OCVH-Le Sonambule et mis en œuvre par la bibliothèque de Saint-André-de-Sangonis. Grâce à ce riche partenariat se mêlent chant, washboard, rebolo, accordéon, batterie, percussions, guitare et banjo.

Les "Voodoo Chéri" proposent quatre ateliers de créations magiques à la bibliothèque de Saint-André-de-Sangonis (les 27, 30 avril et le 14 mai à 14h30, ainsi que le 17 mai à 18h30). Devant la bibliothèque, le concert de célébration finale vénérant toutes les créations collectives issues des ateliers, se déroulera le 4 juin à 19h30.

Un temps fort pour faire écho au Festival International du Film d'Education (FIFE)

Chaque année, le Festival international du film d'éducation, organisé par les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), aborde les grandes problématiques de l'éducation, la jeunesse, la lutte contre les discriminations. La bibliothèque de Saint-Paul-et-



Valmalle vous propose, le samedi 14 mai à 21h, une séance tout public. Cette date fait partie des Echos du festival, une édition décentralisée du FIFE.

Numérique, des animations ludiques et pédagogiques pour les jeunes

Profitez de votre visite dans les bibliothèques de Saint-Pargoire le 22 avril à 18h, ou de Saint-Paul-et-Valmalle le 16 mai à 16h30, pour vous initier à la réalité virtuelle.

Jeu de logique à la fois amusant et farfelu, mercredi 11 mai à 15h, c'est le moment de vous confronter au casse-tête numérique en essayant l'application "Les inventions de Pettson", un jeu de construction aux tâches simples et pourtant si complexes à réaliser, à la bibliothèque de Vendémian.

17h30 le 13 mai sera l'Heure du conte numérique à la bibliothèque de Puilacher, une autre façon de raconter les histoires, à l'aide d'une tablette et d'un grand écran pour une expérience collective interactive.

Le 25 mai à 10h, découvrez les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Tiktok, Snapchat...) à la bibliothèque de Montarnaud, leurs avantages et les points de vigilance à connaître.

Réservation obligatoire auprès des bibliothèques bibliotheques.cc-vallee-herault.fr
Renseignements dans le Grains de culture sur www.cc-vallee-herault.fr / Kiosque



Voodoo Chéri, une expérience sonore et visuelle originale.



Accompagner les communes dans leurs projets de travaux

La communauté de communes propose aux villages du territoire un service mutualisé pour les accompagner dans la maîtrise d'ouvrage de leurs projets d'aménagements. Le point sur les travaux actuellement suivis par les agents intercommunaux.

Du côté d'Argelliers, les bâtiments en ossature bois du **groupe scolaire** sont montés, le bâtiment est hors d'eau et hors d'air, et les corps secondaires sont intervenus, annonçant la fin du chantier pour le mois de juillet 2022. Les écoliers seront accueillis dans ce nouvel établissement scolaire "no watt", moderne et écologique, dès la rentrée de septembre prochain. Ce projet représente un coût d'études et de travaux d'1,75 M€ HT.

À La Boissière, les travaux de la **salle multi-activités** (photo) ont également bien avancé, avec la pose de l'ossature et de la charpente et la réalisation de l'électricité et de la plomberie. Plus de 323 000 € HT d'études et travaux ont été nécessaires pour construire ce nouvel équipement exemplaire en matière de préservation



de l'environnement (infos p.15) qui pourra accueillir les associations et les citoyens d'ici la fin de l'été 2022.

Sur le boulevard Saint-Jean et l'avenue de Gignac à Aniane, les travaux de **requalification des espaces publics**, qui représentent un montant de 402 000 € HT, sont terminés.

Enfin, du côté de Saint-Paul-et-Valmalle, le chantier de réhabilitation, de mise en accessibilité et d'**extension de la mairie** s'est achevé au mois d'avril, grâce à un investissement de 822 000 € HT pour la réalisation des études et travaux.



www.cc-vallee-herault.fr / Communauté / Construisons ensemble / Mutualiser

CULTURE



En juin, célébrons l'archéologie



À l'occasion des **Journées européennes de l'archéologie**, la communauté de communes vous propose des activités à réaliser seul ou à plusieurs sur le site de l'ancienne abbaye d'Aniane, samedi 18 et dimanche 19 juin.

L'archéologie étudie les **traces des civilisations** de la Préhistoire à l'époque contemporaine. Elle permet d'enrichir les connaissances sur les sociétés qui nous ont précédés et contribue à une **meilleure compréhension du monde actuel**.

Chaque année, le ministère de la Culture

et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) organisent des journées dédiées à l'échelle européenne afin de **sensibiliser le plus grand nombre** à la notion de patrimoine archéologique et inviter les habitants d'ici et d'ailleurs à découvrir ou redécouvrir les sites archéologiques qui les entourent.

Pour célébrer l'archéologie en vallée de l'Hérault les 18 et 19 juin, la communauté de communes propose à tous les publics une visite libre de la chapelle et des jardins de l'**ancienne abbaye d'Aniane**, des démonstrations réalisées par des experts, une (re)visite guidée de l'abbaye ou encore, nouveauté de cette édition, un **atelier sur le jardin médiéval**. Les plus petits, dès 7 ans, pourront s'essayer aux ateliers "petit archéologue" à l'aide du bac de fouilles (photo), sur inscription.



www.cc-vallee-herault.fr / Agenda et Actualités
www.saintguilhem-valleeherault.fr / Tout l'agenda



100 MILLIONS D'EUROS POUR LE FLEUVE HÉRAULT



Un nouveau contrat de rivière qui couvre la période 2022-2024 a été validé en décembre dernier par la Commission locale de l'eau du bassin du fleuve Hérault. Il est doté d'un budget impressionnant : 100 millions d'euros !

Prendre soin de l'incroyable richesse de notre fleuve emblématique, préserver et assurer notre ressource en eau, l'économiser et lui conserver une qualité que beaucoup nous envient... voici les principaux enjeux du contrat qui vient d'être approuvé par l'ensemble des acteurs de l'eau (Etat, collectivités, usagers) établis sur le bassin versant de l'Hérault qui, de sa source au Mont Aigoual à son embouchure à Agde dans la Méditerranée, s'étire sur 160 km traversant des territoires très contrastés.

Des actions très concrètes

Pendant un an, Christophe Morgo, le président de l'Etablissement public territorial du bassin fleuve Hérault (EPTB), et Christophe Vivier, son directeur, ont travaillé avec leurs équipes à l'élaboration de ce contrat dont ils nous dévoilent les grandes lignes. « Appuyés par les financeurs, l'Agence de l'Eau, la Région et les Départements, nous allons agir sur plusieurs fronts. Les plus importants seront la **lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable ou d'irrigation**, la **lutte contre les pollutions**, l'**entretien des cours d'eau** pour les

L'EPTB et le bassin versant du fleuve Hérault

L'établissement public regroupe 10 collectivités, 2 départements, l'Hérault et le Gard, et 8 communautés de communes, parmi lesquelles la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Son terrain d'action couvre tout le bassin versant du fleuve, soit 2 500 km², 166 communes et une population de 250 000 habitants pouvant atteindre 500 000 personnes durant la période estivale, deux lacs de barrage (Salagou et Olivettes) et 7 affluents principaux.

débarrasser des embâcles et éviter les inondations, et la **préservation d'un biotope favorable à la faune et à la flore sauvage** », détaille Christophe Morgo. Un propos que développe Christophe Vivier : « Ce contrat est dans la continuité du précédent qui couvrait la période 2014 - 2018. L'un des résultats de ce qui a été réalisé se trouve par exemple dans le retour des loutres dans le fleuve. Un indice révélateur de la bonne santé de ses eaux et de son environnement ».

Tous deux soulignent l'importance de l'engagement du territoire, particuliers, viticulteurs, et des services des collectivités. Pointant par exemple, parmi les **400 actions prévues** dans le cadre de ce contrat de rivière, les démarches des viticulteurs dans la réduction des produits phytosanitaires pour préserver la qualité de la ressource en eau ou le remplacement des anciennes stations d'épuration d'Arboras et de Saint-Jean-de Fos et l'agrandissement de celle de Gignac.

Christophe Morgo (à g.), président de l'EPTB Fleuve Hérault et Christophe Vivier, directeur, leurs équipes et partenaires ont élaboré le contrat de rivière avec, à cœur, la préservation de l'environnement.



fleuve-herault.fr



LES PREMIERS PATIENTS ONT DÉCOUVERT LE PÔLE SANTÉ

Le grand bâtiment argenté construit sur la ZAC La Croix à Gignac, à l'intersection de l'avenue de Lodève et de l'ancien chemin de Lodève, a ouvert ses portes au début du mois de mars. Il regroupe sur un même site une offre médicale multidisciplinaire qui devrait s'enrichir dans les prochains mois.

Le projet porté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, AÉSIO Santé Méditerranée et le promoteur FDI, bénéficie désormais d'un vaste espace de 2 600 m². Occupé par des médecins libéraux du territoire, il accueille également un laboratoire d'analyses médicales, filiale du groupe LaboSud, et a commencé à accueillir les premiers praticiens venus de la Clinique Beau Soleil de Montpellier.

Pas de dépassement d'honoraires

Pour Christian Boidin, président d'AÉSIO Santé Méditerranée « notre groupe, dont fait partie la clinique montpelliéraine, est avant tout un groupe mutualiste. Ce qui veut dire que nous n'avons pas d'actionnaires mais des adhérents et des sociétaires, que tous les soins que nous dispensons relèvent du Secteur 1 et qu'il n'y a donc pas de dépassement d'honoraires ni, pour le patient bénéficiant d'une mutuelle complémentaire, de reste à



Pour Christian Boidin, président d'AÉSIO Santé Méditerranée, l'accès aux soins doit constituer un prolongement du service public.

AÉSIO Santé Méditerranée, un groupement mutualiste

Première clinique mutualiste de France, créée à Montpellier en 1935, la clinique Beau Soleil est l'établissement le plus connu d'AÉSIO Santé Méditerranée, né de la fusion de plusieurs structures dont Languedoc Mutualité. Il propose une offre de soins et de services, à travers 37 établissements répartis sur les départements du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Vaucluse. AÉSIO Santé Méditerranée est membre du groupe national AÉSIO Santé.

charge. Nous sommes en quelque sorte un prolongement naturel du service public ».

Des consultations de spécialistes

Jean-Marc Gaffard, directeur territorial en charge du nouveau pôle à Gignac, détaille l'implication du groupe mutualiste dans ce nouvel équipement : « le peu d'offre médicale qu'il y avait sur le territoire de la communauté de communes nous a incités à proposer cette collaboration originale : délocaliser certains spécialistes de notre clinique Beau Soleil une demi-journée par semaine dans ce nouveau pôle ». Désormais six consultations hebdomadaires pré ou post opératoires sont assurées par des chirurgiens spécialisés en chirurgie digestive, viscérale, orthopédie et traumatologie, orl, urologie et médecine interne.

Dans les prochains mois, un cardiologue devrait aussi rejoindre le pôle santé.

Prises de rendez-vous sur www.doctolib.fr
www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets
/ Services / Pôle santé

QUI CONSULTER AU PÔLE SANTÉ À GIGNAC ?

Le nouveau centre propose un laboratoire de biologie et d'analyses médicales, un cabinet de généralistes et de gynécologues, un centre de prise en charge de la douleur chronique, un cabinet de kinésithérapie, un cabinet d'infirmières, un cabinet de neuro-pédagogie et de médecine chinoise, un audioprothésiste, un opticien centre de basse vision ainsi qu'un cabinet dentaire et d'orthodontie et un plateau de consultations de spécialistes venus de la clinique Beau Soleil d'AÉSIO Santé. Le service d'imagerie médicale et de radiologie ouvrira en juin 2022.

ART ET VIN À L'HOSTELLERIE SAINT-BENOÎT

En 2018, Rodolphe et Clara Raoul ont racheté l'établissement de la route de Saint-Guilhem qui avait été créé par les parents de Rodolphe en 1987. Une aventure qui s'est, depuis, ouverte à un nouveau public amoureux du vin et des arts plastiques.

Rodolphe a grandi à Aniane et Clara à Montarnaud. Enfants de la vallée de l'Hérault, ils en connaissent les recoins les plus secrets que Rodolphe partage très volontiers avec les visiteurs de leur Hostellerie, randonneurs, cyclistes ou simples touristes ravis du cadre ravissant où ils sont accueillis et de la cuisine du chef. « Nous n'ouvrons que le soir et je propose un menu unique composé exclusivement de produits du jour, locaux bien entendu », explique Rodolphe, tandis que Clara pointe les changements qu'ont occasionné la crise sanitaire : « Nous en avons profité pour créer une cave présentant un beau choix de vins produits dans l'Hérault, principalement du canton. Les vins y sont vendus au prix producteur et le succès a été très vite au rendez-vous. »

Vernissage et dégustation

Hôteliers, restaurateurs, cavistes, ils ont souhaité ajouter une autre corde à leur arc en se métamorphosant aussi en galeriste. Très vite, l'idée d'associer l'art du vigneron au travail d'artistes plasticiens inspirés par la vigne est devenue une évidence. C'est Clara qui raconte cette nouvelle aventure : « Nous avons une forte demande de

« Le vin est un art et les vignerons sont des artistes. C'est en partant de ce constat lorsque nous avons créé notre cave, que nous sommes très naturellement arrivés à cette idée d'inviter des plasticiens, peintres, sculpteurs et photographes à exposer à l'Hostellerie Saint Benoît. » Rodolphe et Clara Raoul, propriétaires de l'Hostellerie Saint Benoît à Aniane

dégustations de notre clientèle et, c'était comme une évidence, nous avons voulu y associer des artistes qui ont un lien avec le monde viticole en organisant de petits vernissages au même moment ». Cet été, une exposition, dont les œuvres seront mises en vente, sera ouverte au public au cœur de l'Hostellerie.

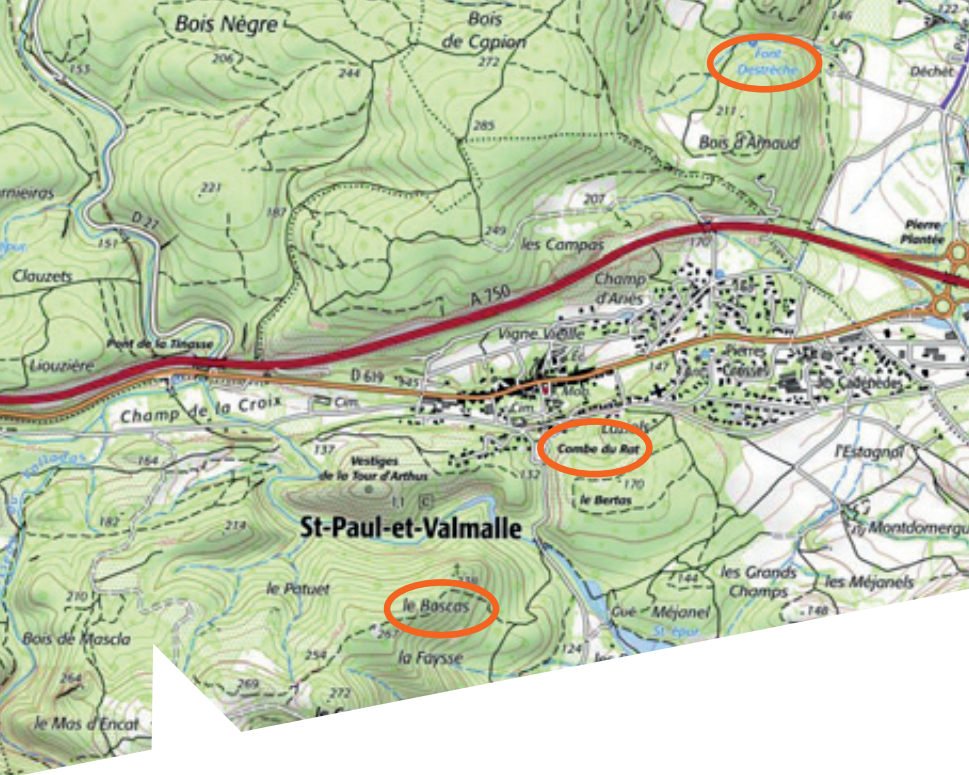
Une aide régionale pour l'Hostellerie

C'est avec l'appui du service de développement économique de la communauté de communes que l'Hostellerie Saint-Benoît a bénéficié d'une subvention de 23 000 € du fonds L'OCAL de la Région Occitanie, une enveloppe budgétaire votée au début de la crise sanitaire pour venir en aide aux entreprises du tourisme fragilisées. Cette subvention a couvert une partie des travaux d'investissements (climatiseurs, cave à vins, réception et espace boutique de l'hôtel) et de remise aux normes des circuits électriques des bâtiments.



Hostellerie Saint Benoît
Route de Saint-Guilhem - 34150 Aniane
Tél. : 04 67 57 71 63
www.hostellerie-saint-benoit.com
Ouvert tous les jours d'avril à décembre
Restaurant uniquement le soir et sur réservation

Rodolphe et Clara Raoul associent hostellerie, monde viticole et œuvres artistiques.



Calandreta La Garriga :

Depuis plus de dix ans, les calandrons, écoliers de l'école Calandreta La Garriga de Gignac, font vivre la langue occitane, patrimoine immatériel de notre territoire, dans chaque magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en faisant des traductions ou bien en écrivant des articles. Ils nous font profiter de leur regard d'enfants occitans sur le territoire et sa culture.



Sensibiliser les enfants

Vous êtes professeur des écoles ? Vous pouvez sensibiliser les enfants à la langue occitane. Le projet académique occitan vous accompagne. Cette année, il est centré sur la toponymie : nuage-montpellier. beta.education.fr/s/CP3KJTk9tAJyYnY

Pour toute question vous pouvez joindre la Conseillère Pédagogique Départementale, Céline SERVA, Langue et Culture Régionales - Occitan celine.serv@ac-montpellier.fr 04 67 91 52 69

La CCVH parla occitan !

Amb tres toponims, anam viatjar dins l'espaci e lo temps.

Los noms de luòcs dison del paísatge...

- Lo relèu, tal coma « comba », que vòl dire val. Es un mot occitan d'origina Gallesa, es una traça del Celtica parlat dins la region a la proto-istòria.

Avèm trapat dins l'ouvrage Hamlin, 2000*, la combe à St Paul-et-Valmalle, les combes à Aumelas, Aniane, Arboras, Argelliers, la Boissière, lo Poget, Puòglatgièr, St-Andrèu-de-Sangonis, mas tanben las combettes à Montpeirós, comba cauda à Argelliers e la Boissière, comba crosa au Poget, comba escura à Aumelas e St-Jean-de-Fos, granda comba à la Boissière, comba longa à Aumelas.

- L'aiga tal coma « font », mot occitan venent del latin « fontem ». Aquela lenga de l'antiquitat es la sorsa de l'occitan.

Avèm trapat, font-bassa à St-Guilhèm-del-Desèrt, font bona à St-Guiraud, font-cauda à Plaissan, Aumelas e Lagamas, font granda à Argelliers e font grassa à Aniane que son de sorsas abondantas, font morta à Argelliers e enfin fontamari (Tamaris) à Puèg-Abon.

- La vegetacion tal coma « bòsc », mot occitan que ven del germanic « bosk ». A la Nauta Edat Mejana, los visigòts parlavan aquí una lenga Germanica.

Avèm trapat, grand bosc à Posòls, sos diminutius : los bosquets de la Boissière e Plaissan, bosquet del mas Dieu Ba Montarnaud, l'augmentatiu, lo boscas de St-Pau-e-Valmalle, mas tanben, lo bosc redon à St-Andrèu-de-Sangonis, lo bosc vielh à Aumelas e Lagamàs, testimonis de desboscaments.

Hamlin, F. R., Cabrol, A., & Favier, J. (2000). *Toponymie de l'Hérault : Dictionnaire topographique et etymologique* (3. éd). Éditions du Beffroi.

AQUÍ

Autors : los Calandrons de l'escòla occitana "La Garriga" de Gignac jos la responsabilitat del regent F. Joulié.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) parle occitan !

Avec trois toponymes, voyageons dans l'espace et le temps.

Les noms de lieux nous disent du paysage...

- Le relief, comme « comba » (petite vallée), mot occitan d'origine celtique donc proto-historique.

Nous avons trouvé dans l'ouvrage Hamlin, 2000*, la combe à St Paul-et-Valmalle, les combes à Aumelas, Aniane, Arboras, Argelliers, la Boissière, le Pouget, Puilacher, St-André-de-Sangonis, mais aussi les combettes à Montpeyroux, combe creuse au Pouget, combe obscure à Aumelas et St-Jean-de-Fos, grande combe La Boissière, combe longue à Aumelas.

- L'eau comme « font » (source ou fontaine), mot occitan venant du latin « fontem ». Cette langue de l'antiquité est la source de l'occitan.

Nous avons trouvé, font-basse à St-Guilhem-le-Désert, font bonne à St-Guiraud, font-caude (chaude) à Plaissan, Aumelas et Lagamas, font grande à Argelliers et font grasse à Aniane qui sont des sources abondantes, font morte à Argelliers et enfin fontamari (Tamaris) à Puéchabon.

- La végétation comme « bòsc » (bois), mot occitan venant du germanique « bosk ». Au Haut Moyen Age, les Wisigoths parlaient ici une langue Germanique.

Nous avons trouvé, grand bosc à Pouzols, le diminutif les bosquets de La Boissière et Plaissan, bosquet du mas Dieu à Montarnaud, l'augmentatif, le boscas de St-Paul-et-Valmalle, mais aussi, le bosc redon (bois rond) à St-André-de-Sangonis, le bosc viel (vieux bois) à Aumelas et Lagamas, témoins de déboisements.

BIODIVERSITÉ



Accepter la spontanéité, même chez les plantes !



Vous l'aurez peut-être remarqué : les trottoirs se végétalisent naturellement. Les bordures des ruelles, autour des arbres, les fossés s'ornent d'herbes folles et de plantes à la mauvaise réputation. Pas de panique, une nouvelle gestion des espaces publics est à l'œuvre : la gestion différenciée. Cette façon de gérer les espaces urbains consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même nature de soins. Adoptée par de nombreuses communes, elle vise la suppression de l'usage des pesticides et désherbants chimiques au profit d'une nature mieux acceptée.

Les pesticides peuvent avoir des effets délétères sur notre santé et sur la biodiversité. La gestion différenciée des espaces verts, c'est réaliser le bon entretien au bon endroit, pour répondre aux enjeux environnementaux (limiter les pollutions et préserver la biodiversité), culturels (préserver l'identité de nos paysages et valoriser nos savoir-faire), sociaux (améliorer notre cadre de vie) et économiques (optimiser les moyens financiers, matériels et humains).

Sauvages de ma rue : l'ABC vous donne rdv

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communautaire, 4 animations sur les "Sauvages de ma rue" vous sont proposées en avril et mai, l'occasion de mieux connaître les plantes que vous croisez au quotidien. Infos sur www.cc-vallee-herault.fr / Agenda

À l'issue de ces animations, une enquête sur les espèces qui vivent dans vos communes sera lancée. Le participant relevant le plus d'espèces gagnera un lot sur la biodiversité. Le guide enquête sera prochainement disponible en ligne sur www.cc-vallee-herault.fr / Atlas de la biodiversité. Tenez-vous prêts !



COMME...

... DURABLE



LA RÉGLEMENTATION ÉVOLUE

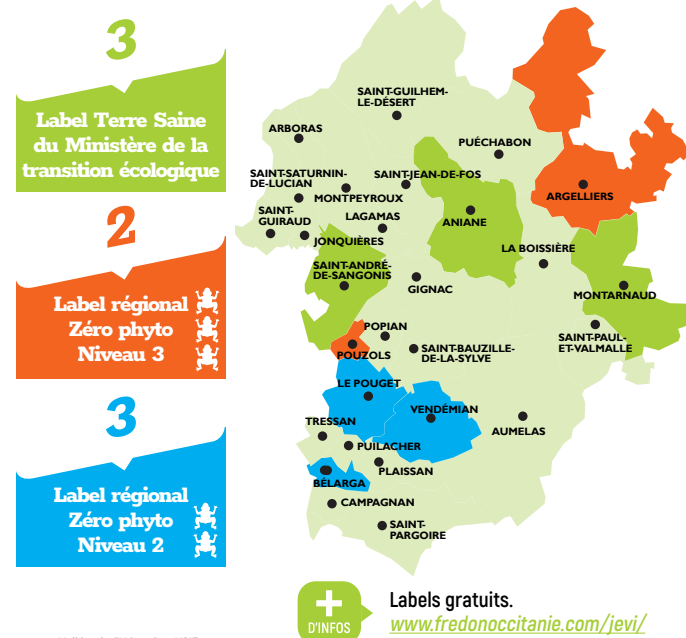
Depuis 2017, les personnes publiques n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public. En 2019, la vente, l'utilisation et la détention de ces produits pour les particuliers sont interdites (sauf les produits de biocontrôle à faibles risques et autorisés en agriculture biologique).

Au 1^{er} juillet 2022, les espaces privés à usage d'habitation et les lieux à usage collectif seront concernés par l'interdiction. Quelques exceptions subsisteront jusqu'en 2025 pour les terrains de grands jeux, tennis sur gazon, hippodromes et golfs.

En vallée de l'Hérault, de nombreuses initiatives montrent que la gestion des espaces publics sans pesticide est possible. Plans "Objectif zéro pesticide", démarche "Terre saine, communes sans pesticides"... FREDON Occitanie accompagne huit villages qui ont abandonné l'utilisation des pesticides depuis plusieurs années et ont été labellisés dans ce cadre (carte ci-dessous). D'autres communes du territoire ont suivi la démarche mettant un terme à l'usage de pesticides, qu'elles tendent ou non à l'obtention du label.

Paillage, désherbage thermique ou enherbement volontaire permettent, tant aux communes qu'aux particuliers, de gérer leur environnement de manière adaptée tout en respectant la biodiversité.

Particuliers, les produits phytopharmaceutiques dont vous disposez encore sont à déposer en déchèteries, à Gignac, Le Pouget, Montarnaud ou Montpeyroux. En cas de question, contactez le Syndicat Centre Hérault.



Labels gratuits.
www.fredonoccitanie.com/jevi/

D COMME... ... DURABLE

TOURISME

Escapade nature en Vallée de l'Hérault

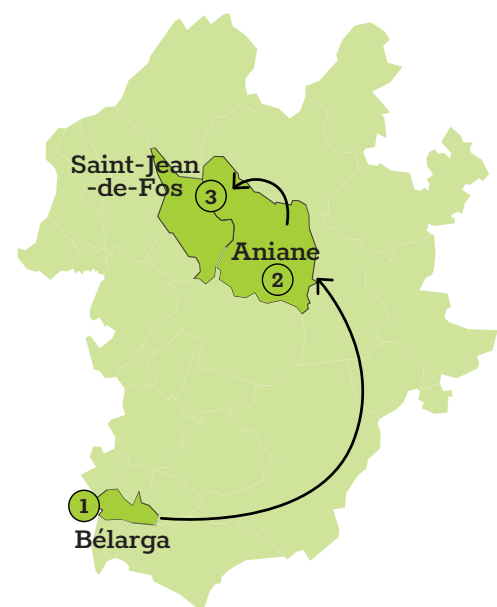
À l'occasion de la Fête de la nature, qui se tiendra du 18 au 22 mai, venez écouter la vie sauvage et découvrir le patrimoine naturel de la Vallée de l'Hérault. Ouvrez vos sens, ressourcez-vous et offrez-vous un week-end au vert en totale immersion !

Sportifs, gourmands ou curieux, en famille ou entre amis, nous vous avons concocté un programme sur mesure pour participer à nos animations sportives ou culturelles inédites en harmonie avec la nature.

Samedi 21 mai

Dès 9h30, flânez dans le **village de Bélarga** ① et profitez des animations et expositions proposées dans le cadre de la Fête de la nature, pour petits et grands. Animations géologiques et sensibilisation, **exposition Yann Arthus Bertrand**, ateliers de fabrication et ludique sur la biodiversité, présentation d'arbres à insectes, mais aussi dégustations de vin sont au programme. Un food truck sera présent dans le village pour vous restaurer.

En fin de journée, rejoignez la ville d'Aniane ② en direction de votre hébergement, l'**Hostellerie Saint Benoit** (infos p.27). Dans cet hébergement familial, calme et verdure sauront vous charmer. À partir de 19h30, Aniane célèbre la labellisation des **arbres remarquables** au cœur de son ancienne abbaye, c'est le moment d'assister à la projection en plein air du film « *Les arbres Remarquables*, un



Stone balancing sur la plage du pont du Diable.

patrimoine à protéger » (infos p.17). Pour diner, rendez-vous au **restaurant La Terrasse** à Aniane où un menu thématique « fleur et végétal » vous sera proposé.

Dimanche 22 mai

Temps fort de votre week-end nature, partez pour une balade animée « *Au-delà des apparences* » au départ du mythique, légendaire et médiéval **pont du Diable** à Aniane/Saint-Jean-de-Fos ③ (places limitées, sur réservation), au cœur du Grand Site de France des Gorges de l'Hérault. Cette **balade pédestre** de 6 à 7 km en aller-retour, vous propose de dessiner, observer, toucher, écouter, au travers de haltes animées. Accompagnés par un professionnel, vous découvrirez des paysages d'exception et participerez à des **animations insolites**. Un petit-déjeuner est prévu pour reprendre des forces et recharger les batteries !

De retour au pont du Diable, dégustez un **panier pique-nique spécial nature et végétalien** de La Muse Gourmette (sur réservation). Bien rassasiés, vous pourrez rythmer votre journée à la Maison du Grand Site, selon vos envies : atelier maquillage ou poterie pour les petits, sorties canoës accessibles à tous ou encore **stone balancing**, land art moderne, pour découvrir l'art d'équilibrer les pierres ! Ne manquez pas la visite de la magnifique grotte de Clamouse, accessible à pied depuis la Maison du Grand site.

Pour terminer votre séjour, installez-vous confortablement dans les chiliennes en pleine nature pour une lecture publique ou tout simplement **profiter du moment présent**.



Week-end proposé à partir de 200€.
Infos et réservation : Marion Verdier,
service réceptif de l'Office de Tourisme Intercommunal
04 67 57 58 83 - www.saintguilhem-valleeheraut.fr

EN PRATIQUE



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h30
et 14h-18h / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.

04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr

www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)

Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac
04 67 57 65 63
service.dechets@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux

Adresse postale :
BP 15 - 34150 Gignac
Accueil public :
Chemin de l'Ecosite
34150 Gignac du lundi au
vendredi 8h-13h et
04 67 57 36 26 de 8h à 17h.
Service d'astreinte :
04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

**Relais Assistant(e)s
Maternel(le)s**

Domaine départemental
des Trois Fontaines
34230 Le Pouget
04 67 56 41 94
ram.ccvh@cc-vallee-herault.fr

École de musique

Antennes de Gignac,
Montarnaud et St-Pargoire
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Réseau des bibliothèques

lecture-publique
@cc-vallee-herault.fr
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr

Rénovissime

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Permanence le mercredi de 9h
à 12h sur rdv
04 67 73 61 76
renovissime@urbanis.fr
renovissime-valleeheraut.fr

**Permanences architecte
et paysagiste conseil du
Grand Site de France pour les
habitants d'Aniane, Argelliers,
Montpeyroux, Puéchabon, Saint-
Guilhem-le-Désert et Saint-
Jean-de-Fos**

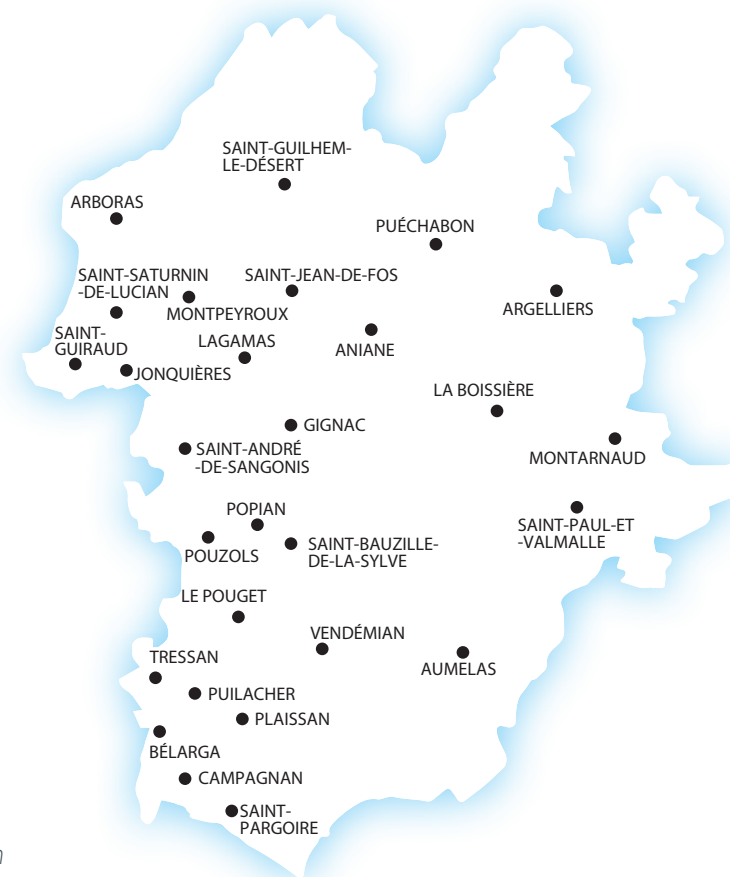
65 pl. Pierre Mendès France
34150 Gignac
Sur rdv le 1^{er} jeudi de chaque
mois
04 67 57 00 08
service.ads@cc-vallee-herault.fr

**Office de Tourisme
Intercommunal
Saint-Guilhem-le-Désert -
Vallée de l'Hérault**

3 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Accueil public : 9h30-12h30 et
14h-17h30 du lundi au vendredi.
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeheraut.fr
www.saintguilhem-valleeheraut.fr

**Argileum,
La maison de la poterie**

6 avenue du monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
Périodes d'ouverture sur
www.argileum.fr
04 67 56 41 96



MAIRIES

Aniane

04 67 57 01 40

Arboras

04 67 88 63 07

Argelliers

04 67 55 65 75

Aumelas

04 67 96 70 90

Bélarga

04 67 25 00 55

Campagnan

04 67 25 04 32

Gignac

04 67 57 01 70

Jonquières

04 67 96 60 08

La Boissière

04 67 55 40 59

Lagamas

04 67 57 60 76

Le Pouget

04 67 96 71 09

Montarnaud

04 67 55 40 84

Montpeyroux

04 67 96 61 07

Plaissan

04 67 96 72 20

Popian

04 67 57 52 25

Pouzols

04 67 96 73 16

Puéchabon

09 69 80 97 98

Puilacher

04 67 96 79 79

Saint-André-de-Sangonis

04 67 57 00 60

Saint-Bauzille-de-la-Sylve

04 67 57 51 37

Saint-Guilhem-le-Désert

04 67 57 70 17

Saint-Guiraud

04 67 96 60 16

Saint-Jean-de-Fos

04 67 57 72 97

Saint-Pargoire

04 67 98 70 01

Saint-Paul-et-Valmalle

04 67 55 19 00

Saint-Saturnin-de-Lucian

04 67 96 61 63

Tressan

04 67 96 73 59

Vendémian

04 67 96 72 69

FACEBOOK

SUIVEZ-NOUS SUR
Communauté de communes
Vallée de l'Hérault



11
JUIN
18h

VALLÉE DE L'HÉRAULT

VINISSIME

DÉGUSTATION & VENTE

VINS MÉDAILLÉS DU CONCOURS DES VINS

RESTAURATION DE PRODUITS LOCAUX

AMBIANCE MUSICALE



PALMARÈS DES VINS

PLACE DE LA PRADETTE

SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE



www.vins-vallee-herault.fr

